



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Relevé de conclusions de la réunion du 17 décembre 2021
Observatoire des prix, des marges et des revenus**

Saint-Pierre, le 6 janvier 2022

Présidente :

Madame Laurence Mouysset
Présidente de l'OPMR de Saint-Pierre-et-Miquelon
(en visioconférence).

Participants :

Monsieur Etienne de La Fouchardière	Secrétaire général de la préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.
Monsieur Robert Hardy	Président de l'UPASC.
Madame Sylvie Bernot	Directrice de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population.
Monsieur Marcel-Christophe Dagort	Gérant de société.
Madame Sophie EA	Représentante de l'IEDOM.
Monsieur Olivier Sudrie	Cabinet DME « études et conseils économiques » (en visioconférence).
Madame Marie Texier	Cabinet DME « études et conseils économiques » (en visioconférence).
Madame Mélissa Chartier	Collaboratrice du sénateur de Saint-Pierre et Miquelon (en visioconférence).
Madame Jessica De Arburn	Collaboratrice du député de Saint-Pierre-et-Miquelon.
Monsieur Philippe Vielle	Directeur des politiques publiques interministérielles et de l'ancrage territorial (DPPAT) à la préfecture.
Madame Ludivine Quédinet	Responsable du pôle coordination des politiques publiques à la préfecture.
Madame Claire Maréchal	Adjointe au responsable du pôle coordination des politiques publiques à la préfecture.
Madame Anne-Sophie Dieudonné	Chargée de coordination des politiques publiques à la préfecture.
Monsieur Franck-Olivier Revillet	Chargé de mission des politiques publiques à la préfecture.

Personnes excusées :

Monsieur Bernard Briand	Président du conseil territorial.
Monsieur Yannick Cambray	Maire de Saint-Pierre.
Monsieur Franck Detcheverry	Maire de Miquelon-Langlade.
Madame Delphine Dagort	Présidente de la CACIMA.
Monsieur Gilles Marchal	Directeur des finances publiques de Saint-Pierre-et-Miquelon.
Monsieur Roger Hélène	Président du MEDEF.
Monsieur Alix Chevin	Secrétaire général de l'UI-CFDT.
Monsieur Nicolas Loréal	Secrétaire général adjoint de l'UD-FO.
Monsieur Alain Beaupertuis	Gérant de société.
Monsieur Christian Coujandassamy	Chef du pôle C de la DCSTEP par intérim.

Le 17 décembre 2021, à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux de la CACIMA, une réunion de l'observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) sous la présidence de Laurence Mousyset.

Mme la présidente, remercie les membres pour leur présence et précise les points à l'ordre du jour à savoir :

- l'avis de l'OPMR sur le Bouclier Qualité Prix (BQP),
- les études en cours.

1. L'avis de l'OPMR sur le BQP de 2022

Le 24 novembre 2021, le préfet a saisi l'OPMR pour connaître son avis sur l'application du dispositif du BQP, tel que prévu à l'article L. 410-5 du code de commerce.

- BQP de 2021

Le dispositif a été mis en place, à Saint-Pierre, au sein de l'établissement Marcel Dagort.

L'arrêté préfectoral n° 128 du 18 mars 2021 a fixé les accords de modération pour l'année 2021 portant sur un panier de 55 articles pour un prix global maximum de 161 €.

Les établissements Simon Detcheverry à Miquelon ont intégré le BQP via un dispositif allégé (un palier de 16 produits pour un prix global de 44 €).

Les données chiffrées collectées par la préfecture témoignent d'une augmentation des ventes pour le BQP complet pour 85 % des produits.

Afin d'éclairer les négociations, des relevés de prix des produits du BQP allégé ont été réalisés dans quatre enseignes ne participant pas au dispositif en 2021. Les observations effectuées ont permis de repérer deux enseignes dont les prix et la disponibilité des produits correspondent complètement au format requis pour la mise en place d'un BQP adapté.

- Préconisations de l'OPMR pour 2022

Il est proposé d'orienter l'OPMR sur une reconduction d'un BQP complet avec 55 produits à 161 €.

M. Dagort souligne les difficultés liées au contexte de la crise sanitaire et de ses effets tant sur les prix des matières premières que pour le transport maritime des marchandises. Il affirme qu'il ne sera pas possible de maintenir les conditions actuelles de prix du BQP. Malgré ce contexte, l'OPMR souhaite qu'une réflexion soit engagée lors des négociations sur le BQP de 2022 afin de maintenir le prix global au niveau de 2021, à défaut de tendre vers cet objectif.

Pour 2022, il serait intéressant que les réunions de négociations permettent à deux nouvelles enseignes d'intégrer le dispositif du BQP allégé.

- Lancement d'un sondage sur le dispositif du BQP

Il est prévu de réaliser ce sondage par voie électronique durant deux semaines au cours du mois de janvier 2022. Les thématiques abordées porteront sur le questionnement suivant :

- la connaissance du dispositif du BQP ;
- la pertinence des produits composant le panier ;
- la signalétique utilisée autour du BQP ;
- la communication.

2. La stratégie de lutte contre la vie chère à Saint-Pierre-et-Miquelon

La lutte contre la vie chère s'appuie avant tout sur un travail de terrain qui nécessite de passer en revue les différentes composantes des prix et de prendre en compte les spécificités de chaque territoire.

La préfecture a décidé de lancer plusieurs actions afin d'élaborer une stratégie de lutte contre la vie chère et bâtir un plan d'action partagé :

- une étude sur la décomposition des prix ;
- une enquête de comparaison spatiale de prix.

Pour approfondir cette réflexion, il est également proposé l'organisation d'une démarche de concertation réunissant l'ensemble des acteurs publics et privés ainsi que les citoyens (*cf. infra*).

- Étude sur la décomposition des prix

Une enquête de décomposition des prix est actuellement effectuée par le cabinet DME « Études et conseils économiques ». L'objectif principal de cette étude est d'explicitier la formation des prix à Saint-Pierre-et-Miquelon en distinguant :

- l'étude des liens historiques entre les prix à l'import et les prix domestiques par grandes familles de produits (alimentaires, manufacturés, énergie et services marchands) ;
- la décomposition de la marge brute sur un échantillon de produits représentatifs.

M. Sudrie, associé cofondateur du cabinet DME, expose les travaux en cours et notamment les résultats de l'approche macro (lien entre le coût d'achat et le prix de vente) et de l'approche micro. Les résultats définitifs de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2022.

En réponse à M. Dagort, M. Sudrie précise que l'origine des produits manufacturés étant connue, la provenance (par grandes familles de produits) et le taux de change ont bien été pris en considération pour l'étude des liens historiques entre les prix à l'import et les prix domestiques par grandes familles de produits.

- Enquête de comparaison spatiale des prix

Cette enquête porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés de manière significative par les ménages sur chaque territoire comparé (départements d'outre-mer, communauté d'outre-mer et métropole). Elle est menée par l'INSEE qui a défini le calendrier, la liste des produits à enquêter et la méthodologie.

Les services de la préfecture viendront en appui de l'INSEE pour effectuer les relevés de prix en mars et avril 2022. Les résultats de cette enquête seront restitués au cours du 1^{er} semestre 2023.

- **Démarche de concertation**

Enfin, pour approfondir la réflexion sur les prix à Saint-Pierre-et-Miquelon, une démarche participative sera initiée.

En matière de lutte contre la vie chère, elle aura pour but de favoriser les échanges et la concertation entre acteurs publics, personnalités qualifiées, entreprises, commerçants et citoyens au moyen de tables rondes et de groupes de travail.

Cette démarche participative permettra de faire émerger des propositions qui constitueront des plans d'action au bénéfice du territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 11 h 30.

La présidente de l'Observatoire des prix, des
marges et des revenus,



Laurence MOUYSET